



Vous retrouvez cette page: <http://www.unia.ch/index.php?id=9>

[fermer](#)

[Medienmitteilungen](#), [Communiqués](#)

# Assemblée des délégué-e-s d'Unia: la prévoyance professionnelle n'est pas un jouet de la spéculation financière!

13.12.2008

[Aperçu](#)

**Les délégué-e-s du syndicat Unia exigent du Conseil fédéral qu'il protège les caisses de pension de la spéculation financière à risque. Le Comité central a en outre été mandaté pour mettre en examen un référendum contre l'abaissement du taux de conversion minimal. Les délégué-e-s se sont aussi prononcés pour la poursuite de la libre circulation des personnes, tout en attendant de la part du Conseil fédéral un engagement ferme pour améliorer les mesures d'accompagnement.**

L'avenir des rentes du 2<sup>e</sup> pilier a été aujourd'hui un point de discussion important de l'Assemblée des délégué-e-s d'Unia. Les délégué-e-s s'opposent fermement à ce que la fortune des caisses de pension soit investie dans des placements alternatifs très risqués et néfastes pour l'économie, du type des hedge funds.

## **Pas de spéculation avec les avoirs des caisses de pension**

Les quelques 150 délégué-e-s d'Unia exigent du Conseil fédéral qu'il renonce à mettre en vigueur la nouvelle Ordonnance sur les placements 2. Celle-ci autorise désormais les caisses de pension à acquérir encore plus (15%) de produits alternatifs (hedge funds, etc.) mais en contrepartie les oblige à réduire la part de placements plus stables que sont les biens immobiliers (de 50 à 30%). Cela revient à mettre à disposition de l'industrie financière une plus grande part des 600 milliards de fortune des caisses de pension.

Les délégué-e-s demandent plutôt que le Conseil fédéral interdise aux caisses de pension les placements alternatifs, du type hedge funds, et favorise les placements sûrs reposant sur l'économie réelle. La prévoyance professionnelle doit être clairement séparée de l'industrie financière. L'Assemblée des délégué-e-s a aussi critiqué la forte implication, voulue par la Confédération, de représentants de l'économie financière dans la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle.

Les délégué-e-s ont aussi donné mandat au prochain Comité central d'Unia de chercher à former une large coalition pour lancer un référendum contre l'abaissement prévu du taux de conversion LPP à 6,4% en 2015. «Les travailleurs n'ont pas à payer pour les erreurs et les prises de risques inconsidérées de spéculateurs irresponsables», a déclaré Aldo Ferrari, secrétaire régional d'Unia Vaud.

## **Oui à la libre circulation des personnes**

Après une intense discussion, les délégué-e-s d'Unia se sont prononcés, sans opposition mais quelques abstentions, pour la poursuite et l'extension de la libre circulation des personnes, tout en attendant de la part du Conseil fédéral un engagement ferme pour améliorer les mesures d'accompagnement afin de protéger les salarié-e-s du dumping salarial et social. Ils ont adopté leur mot d'ordre de votation à l'attention de l'Union syndicale suisse. Les faïtières syndicales communiqueront leur décision lundi 15 décembre lors d'une conférence de presse.

Et pour finir, l'AD a également adopté le budget Unia 2009 qui prévoit le quasi équilibre.

[Aperçu](#)